



Du Comté en Sibérie ? Le Comté AOP réagit

Dans l'Est Républicain du vendredi 15 janvier 2010, la filière Comté a pu découvrir avec stupéfaction un article de presse intitulé « le Premier Comté de l'Altaï, premier fruit de la coopération entre la Franche Comté et cette région céréalière russe qui investit dans l'industrie fromagère, tout en s'appuyant sur le savoir faire des ENIL ».

Le Comité interprofessionnel du Gruyère de Comté (CIGC), au nom des 5000 producteurs de lait à Comté du Massif Jurassien, des 164 fruitières et des 16 maisons d'affinage, tient à dire de la manière la plus ferme qui soit sa consternation.

Le Comté est un fromage AOP, fleuron du patrimoine régional, qui ne peut être produit que sur le Massif jurassien. Comme tous les produits dont la réussite économique est importante, il est imité, et dans certains cas son nom est frauduleusement usurpé. Il est de la fonction du CIGC de veiller à ce que ces imitations ne se développent pas, et quand il le faut, jusque devant les tribunaux. Mais ces imitations peuvent presque être considérées comme une rançon inéluctable du succès.

Mais alors grand est le désarroi de la filière Comté quand une imitation et un transfert de savoir faire sont le fruit d'un établissement d'enseignement régional comtois et d'une collectivité régionale comtoise dont elle attend que la vocation première soit la défense du patrimoine régional et non sa fragilisation.

Chacun sait combien la compétition économique est âpre, chaque état, chaque région, chaque département, chaque commune sont en souci de la pérennité des entreprises et des filières qui exercent sur leur territoire. La filière Comté, comme les autres, est en première ligne de cette compétition économique et doit investir des sommes considérables en publicité, en promotion, en recherche, en frais de prospection, en investissements techniques immatériels et matériels. Elle a besoin de la solidarité de tous.

Découvrir dans la presse que « ce Comté made in Russie sera dégusté lors du prochain salon agricole après 12 mois d'affinage dans l'Institut de recherche en industrie fromagère de Sibérie » indique donc que ce transfert du savoir-faire est organisé depuis un certain temps déjà, et la filière Comté a une sensation qui relève du coup de poignard dans le dos.

L'Est Républicain révèle que la production d'une « meule de pâte pressée cuite, copie presque conforme de notre légendaire Comté, fabriqué à partir de lait issu de vaches russes » s'inscrit dans un programme de coopération. La filière demande au Conseil Régional une remise à plat de ce programme et un engagement formel qu'il ne serve pas à apprendre aux Russes (ni d'ailleurs à tout autre pays étranger) à produire les imitations du Comté, du Morbier ou de tout autre produit AOP.

De plus elle demande que soit engagée une réflexion sur la fonction d'un établissement comme l'ENIL de Poligny-Mamirolle. Les soutiens financiers importants qu'elle lui apporte ne peuvent faire l'économie d'un examen de l'intérêt pour la région et ses filières agroalimentaires des initiatives qui y sont prises.

Une rencontre est programmée jeudi 21 janvier 2010 avec Mme Marie-Guite Dufay, la Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté, pour débattre de ce dossier. Les représentants de la filière Comté donnent l'assurance qu'ils y participeront sans aucun esprit de revanche ni partisan. Ils sont persuadés que toute personnalité politique, quel que soit son camp, est attachée de manière viscérale au patrimoine régional et souhaite œuvrer à son développement. C'est avec cette conviction qu'ils aborderont ce débat, seulement animés de la volonté que cette erreur soit rectifiée et que reprenne le cours dynamique d'une collaboration constructive.

> Contacts Presse Comté AOP

CIGC – Jean-Jacques Bret – 03 84 37 23 51

Nansen Développement – Nicolas Bouveret – 06 83 40 02 29 – nicolas@nansen.fr

Communiqués, dossiers et visuels libres de droits disponibles en ligne sur www.comte.com, rubrique « Salle de Presse »

Le Comté nous apprend à savourer le temps

Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté

Avenue de la Résistance - BP 20026 - 39801 Poligny Cedex - Tél. 03 84 37 37 00 - Fax 03 84 37 07 85 - www.comte.com

Le Comité Interprofessionnel créé par décret n° 63-575 du 11 juin 1963. Le logo «Comté clochette» est une marque de certification propriété du CIGC.

